

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
en vertu de l'article 45 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 7 août 2019, à compter de 9 h,
à la salle du Conseil (The Chamber), rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,
101, promenade CentrepoinTE

Dossier n° : D08-02-19/A-00198
Propriétaire(s) : Adam Dawe et Sherri Renforth
Emplacement : 1333, chemin John-Quinn
Quartier : 20 - Osgoode
Description officielle : lot 4, conc. 7
Zonage : AG2
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

Les propriétaires souhaitent construire un rajout de plain-pied de 7,71 m sur 4,37 m du côté nord de leur garage attenant existant, conformément aux plans déposés auprès du Comité.

DISPENSE REQUISE :

Pour aller de l'avant, les propriétaires demandent au Comité d'accorder une dérogation mineure au Règlement de zonage en vue de permettre un rajout d'une surface de plancher de 33,66 mètres carrés, alors que le règlement permet une surface de plancher hors œuvre brute maximale de 20 mètres carrés pour un rajout dans une zone sous-jacente de plaine inondable.

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.